RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00437
Numéro SIREN : 521 535 906
Nom ou dénomination : ABC MARINE SURVEILLANCE

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001552

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABC MARINE SURVEILLANCE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 5 RUE FONT ROZET 42400 ST CHAMOND

Numéro SIRET * : 52153590600023

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30092021 Net 3	Exercice N-1 clos le 30092020 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	1 273	030	679	594	76 627
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	1 273	048	679	594	76 627
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	104 162	070		104 162	
	Créances (2) — Autres * (3)	072	426	074		426	1 329
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	86 638	086		86 638	34 901
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	191 226	098		191 226	36 230
	Total général (I+II)	110	192 498	112	679	191 819	112 857

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	100
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	28 169	21 939
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	20 637	6 230
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	49 906	29 269
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	17 599	26 608
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 588	924
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 53 045)	172	122 726	56 055
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	141 914	83 588
	Total général (I + II + III)	180	191 819	112 857

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	8 470
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	723
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	104 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Dossier N° 002757 en Euros.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2021

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC MARINE SURVEILLANCE

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30 09 2021	Exercice N-1 clos le 30 09 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue — biens	215	214	
	Production vendue — services *	217	218	17 329 / 38 928
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	162
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	17 491 / 38 928
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	19 293 / 30 579
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 584	244	872 / 1 146
	Rémunérations du personnel *		250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	
	Dotations aux amortissements *		254	10 639 / 16 341
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	25
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	30 804 / 48 092
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(13 313) / (9 164)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	104 000 / 50 000
	Charges financières (V)		294	291 / 351
	Charges exceptionnelle (VI)		300	66 117 / 33 157
	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	3 642 / 1 099
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	20 637 / 6 230

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

		312	20 637	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	3 642	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des comptes-cts d'associés 247			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
	(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones restructuration de la défense 127	Zones de revitalisation rurales (44 undecies) 138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 octies) 981	Jeune entreprise innovante (44 octies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	342
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G	Zone de développement prioritaire (44 octodecies) 993		350
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)		352	24 279 / 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	24 279 / 372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 002757 en Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	103 550		723
TOTAL	103 550		723
TOTAL GENERAL	103 550		723

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		103 000	1 273	1 273
TOTAL		103 000	1 273	1 273
TOTAL GENERAL		103 000	1 273	1 273

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 923	10 639	36 883	679
TOTAL	26 923	10 639	36 883	679
TOTAL GENERAL	26 923	10 639	36 883	679

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 639				
TOTAL	10 639				
TOTAL GENERAL	10 639				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	104 162	104 162	
Taxe sur la valeur ajoutée	426	426	
TOTAL	104 588	104 588	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1	1		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	17 596	9 126	8 470	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 588	1 588		
Impôts sur les bénéfices	3 642	3 642		
Taxe sur la valeur ajoutée	51	51		
Autres impôts taxes et assimilés	438	438		
Groupe et associés	113 045	113 045		
Autres dettes	5 550	5 550		
TOTAL	141 912	133 441	8 470	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 008			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	104 162
Total	104 162

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	931
Dettes fiscales et sociales	438
Total	1 370

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges et produits constatés d'avance

« ABC MARINE SURVEILLANCE »
- : -
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €
- : -
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
5, Rue du Font Rozet
- : -
521 535 906 R.C.S. SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
DU 22 FEVRIER 2022

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2021

TROISIEME DECISION

L'associé unique et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 20 636,88 euros de la manière suivante :

– Autres Réserves :	20 636,88 €
TOTAL	20 636,88 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédents celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

LE PRESIDENT

CERTIFIÉ
CONFORME